



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-819>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-819**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes du Genevois

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24740069000019

Ville : ST JULIEN EN GENEVOIS Cedex

Code postal : 74166

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 74

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1580262>

Identifiant interne de la consultation : 2024-05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique

Numéro de téléphone du contact : +33 450875284

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** se référer au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** se référer au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** se référer au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 07/02/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation d'un plan de conception travaux selon la norme NFX31-620 et de campagnes de suivi des milieux

Code CPV principal - Descripteur principal : 90732600

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation porte sur : - le suivi des milieux : Réalisation de campagnes semestrielles de mesures de suivi sur un an sur les milieux eaux souterraines, eaux du robinet, air ambiant et gaz des sols (air sous dalle) ; - PCT : Valider la faisabilité des techniques envisagées par le scénario de dépollution, dimensionner et identifier les contraintes associées, mettre à jour en conséquence l'ARR et les coûts de dépollution Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande mono attributaire. Le montant annuel maximum est de 100 000 euro(s) HT pour la première année et 30 000 euro(s) HT pour la deuxième période. Le contrat court à compter de la notification du marché pour un an reconductible une fois pour un an

Lieu principal d'exécution du marché : 400 Route de Viry 74160 - BEAUMONT

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite est obligatoire. Les informations sont indiquées à l'article 6.2. du règlement de consultation

Autres informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Les offres sont obligatoirement dématérialisées. Les informations relatives au dépôt sont indiquées au Règlement de Consultation. Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 greffe.ta-grenoble@juradm.fr <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/01/2025